

# DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

## DECLARATION OF CONFORMITY



### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Selon ANNEXE III de Arrêté n°2573-14 et 2574-14 BO 6404 Loi 24.09

1. *Modèle de produit/appareil (produit, type, lot, modèle ou série):*

Produit : Variateur de fréquence.  
 Type:  
 Lot :  
 Modèle ou série : CV50 (0,75 ÷ 500kW)

2. *Nom et adresse du producteur:*

SALICRU, S.A.  
 Avenida de la Serra, 100  
 08460 SANTA MARIA DE PALAUTORDERA  
 (Barcelona)  
 ESPAGNE

3. *La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du producteur:* SALICRU, S.A.

4. *Objet de la déclaration: identification du matériel électrique/l'appareil permettant sa traçabilité. Une photo permettant l'identification du matériel électrique doit accompagner la déclaration.*



Variateur de fréquence CV50 (0,75 ÷ 500kW)

5. *L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme aux arrêtés:*

- Arrêté Basse Tension: arrêté N° 2573-14. BO 6404
- Arrêté Compatibilité Electromagnétique: arrêté N° 2574-14. BO 6404

6. *Références des normes pertinentes appliquées ou des autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée:*

- IEC/EN 61800-3 :2017: Entraînements électriques de puissance à vitesse variable - Partie 3: Exigences de CEM et méthodes d'essais spécifiques.
- IEC/EN 61800-5-1 :2007: Entraînements électriques de puissance à vitesse variable - Partie 5-1: Exigences de sécurité - Electrique, thermique et énergétique.

7. *Informations complémentaires: Non*

8. *Signé par et au nom de:*

Santa Maria dePalautordera, 7 avril 2020.

EDUARD SALICRÚ FITÓ  
 DIRECTEUR GÉNÉRAL